

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME SEIZIÈME

1897

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1897

M. Lacassagne voit dans ce fait une vérification de la grande loi : la fonction fait l'organe.

Les marins ont besoin d'avoir une acuité visuelle considérable et leur œil s'y adapte.

Pour prendre un autre exemple, les dégustateurs de Bordeaux peuvent être le sujet d'observations surprenantes. Certains d'entre eux parviennent, en goûtant l'échantillon d'un cru bordelais, à dire son origine et l'année de la récolte, d'une façon très exacte.

M. Dor. — La question de la dégustation devient très complexe, si l'on veut faire la part qui revient à chaque sens.

M. Dor a pu observer des dégustateurs très habiles et presque infailibles. Il les a mis dans l'impossibilité d'exercer leur talent, par le seul fait de leur bander les yeux. Beaucoup d'entre eux, à qui l'on faisait alors goûter plusieurs fois sans succession régulière, non pas des crus à peu près semblables, mais des vins assez différents, blancs et rouges, arrivaient à ne plus les reconnaître les uns des autres.

M. Lacassagne pense qu'en engageant la discussion dans cette voie nouvelle, elle peut se prolonger indéfiniment et s'éloigner beaucoup de son point de départ : une simple remarque faite à propos de l'intéressante communication de *M. Chautre* sur l'ethnologie de l'Afrique Nord-Est.

DISCUSSION

Sur les grossesses gemellaires (suite).

M. Lacassagne tient à répondre à diverses observations qui lui ont été présentées au cours de la précédente séance relativement à sa communication sur la gémellité.

L'influence de l'alimentation a été affirmée par *M. Cornevin* et cependant on ne sait pas bien si cette influence est réelle.

On ne saurait discuter l'influence des années de disette, 1811 par exemple, sur le nombre des conceptions; elle est évidente.

certaine; mais diminue-t-elle plus spécialement les grossesses doubles? C'est beaucoup moins bien établi.

Il ne faut pas confondre grossesses simples et gemellité; ce sont deux questions toutes différentes.

Quelle est, d'autre part, l'influence de la qualité de l'alimentation?

Il est incontestable que les populations ichthyophages ont des naissances plus nombreuses que les régions alimentées différemment et leur nourriture riche en phosphore peut, dans une certaine mesure, être invoquée pour justifier ce plus grand nombre de grossesses. Mais — il est bon de le redire une fois encore — grossesses simples plus nombreuses ne veut pas toujours dire proportion plus élevée de grossesses doubles et les influences s'exerçant sur la natalité n'agissent pas fatalement sur la gemellité.

M. Cornevin a cité le fait des Espagnols qui, vivant en Algérie, auraient une gemellité plus élevée qu'en Espagne et expliqué cette élévation du taux des naissances doubles par un changement dans la qualité de la nourriture qui devient meilleure, par un bien-être plus grand. M. Lacassagne a fait remarquer cette modification de la gemellité de la race espagnole suivant les pays: malheureusement les chiffres publiés sont un peu sujets à caution; la statistique a été faite pendant une période très restreinte, cinq années, à l'aide de documents privés, incomplets, elle ne permet pas de s'appuyer sur elle avec autant de confiance que sur la statistique de France, pour tirer des conclusions fermes de l'examen comparatif des chiffres.

Quelle est l'influence du croisement des races sur la gemellité?

M. Lacassagne ne lui accorde pas une importance extrême et croit que des expériences avec contrôle sérieux seraient nécessaires pour prouver que le croisement des races élève la proportion des naissances doubles et cela seulement, bien entendu, chez les espèces animales n'ayant normalement qu'un seul petit.

M. Cornevin soutient que l'influence du croisement des races est

une de celles qui s'exercent avec une certitude presque absolue sur la gemellité.

L'observation suivante est d'une grande valeur dans la justification de cette opinion.

L'île de Sardaigne, jusqu'au commencement du siècle, était, malgré sa proximité de l'Italie, un territoire absolument isolé. Le bétail y vivait à l'état demi-sauvage, parqué dans d'immenses pâturages, car l'ensemble de l'île constituait pour ainsi dire un seul domaine, commun à tous les propriétaires. Ceux-ci s'occupaient presque exclusivement d'agriculture et avaient remarqué, de toute antiquité, que leurs vaches ne donnaient jamais qu'un seul veau. Quand une naissance double se produisait dans cette race bovine, c'était un véritable événement.

Il y aura bientôt un siècle, du bétail étranger — des taureaux suisses notamment — fut importé en Sardaigne. Dès l'année suivante on constata que les vaches saillies par les taureaux suisses donnaient un grand nombre de naissances doubles tandis que celles accouplées avec les taureaux indigènes continuaient à ne donner qu'exceptionnellement deux veaux jumeaux.

C'est là un argument sérieux en faveur de l'influence du croisement des races sur la gemellité.

En ce qui concerne l'alimentation et la qualité des aliments on doit forcément être moins affirmatif; toutefois, M. Cornevin insiste sur le fait que la chair de poisson est riche en phosphore lequel phosphore est ce qu'on pourrait appeler un aliment sexuel; il n'est donc pas irrationnel d'admettre l'influence de la nourriture sur la gemellité des peuples ichthyophages, qui ont une proportion élevée de naissances doubles.

M. Chantre oppose le fait du département de la Savoie, riche en jumeaux, malgré l'absence de poisson dans l'alimentation. Il est vrai que d'autres influences que nous ignorons peuvent s'exercer en cette région et y élever le taux de la gemellité.

M. Lucassagne rappelle une autre cause de naissances gemel-
laires, cause peu mise en évidence : l'hérédité.

Si on étudie les documents, il ne semble pas qu'à travers les

âges la gémellité ait beaucoup varié. D'après ceux qui nous sont parvenus de l'antiquité, une naissance double était un événement fâcheux ; en des temps où il fallait beaucoup compter avec les nécessités matérielles de la vie, alimenter deux bouches au lieu d'une seule attendue devenait un problème à solution peu satisfaisante. Chez certains peuples, l'un des jumeaux était fatalement tué, d'où diminution de la gémellité, celle-ci résultant le plus souvent d'une disposition héréditaire.

Le développement normal des jumeaux augmente, au contraire, le nombre des naissances doubles pour la même raison.

M. Cornevin est partisan de la gémellité héréditaire. *M. Lacasagne* s'appuie sur l'espèce humaine ; il citera l'exemple de races domestiques chez qui la disposition à la gémellité a été exaltée par la sélection ; c'est ainsi que les brebis de Millery, près de Lyon, donnent constamment deux agneaux. C'est une race obtenue par simple sélection d'animaux nés jumeaux.

M. Lesbre. — On pourrait rapprocher de la gémellité le nombre variable des petits dans les espèces pluripares, car la question de la fécondité — bien qu'elle soit très vaste — présente une certaine unité. Les influences se faisant sentir dans certaines conditions peuvent assez souvent être généralisées et on peut les rap-peler.

Le nombre des petits varie suivant l'âge des reproducteurs. C'est ainsi que la *laie* donne deux, trois, quatre petits à sa première portée ; dix, onze, quelquefois douze plus tard ; la *biche* n'a qu'un seul faon au début, puis deux ou trois ultérieurement ; de même pour les chiennes, pour les chattes, etc.

Il y a dans leur vie une année maxima au point de vue du nombre des petits, puis ce nombre diminue à mesure que l'âge devient trop considérable.

L'influence de l'alimentation — déjà discutée — est, à ce point de vue spécial, indiscutable. La femelle du cobaye a plusieurs petits quand elle est bien nourrie ; un seul, rarement deux, quand elle l'est mal ; la poule pond jusqu'à deux cents œufs dans le pre-

mier cas, peu ou point dans le second. Cela a été dit, mais il n'est pas mauvais de le redire.

La taille joue un rôle dans la fécondité et on a pu noter des portées de dix-sept petits pour les Saint-Bernard, ce qui ne s'est jamais vu pour les races plus petites.

La durée et le nombre des coïts peuvent être mis en cause.

Voici le fait expérimental : On peut obtenir d'une lapine trois, quatre, cinq petits ou dix ou douze suivant le temps pendant lequel on laisse le mâle auprès d'elle.

La quantité de sperme reçu par la femelle est également à considérer. Avec le porc, dont l'éjaculation est très lente, qui se fait pour ainsi dire goutte à goutte; on a un nombre de petits d'autant plus élevé qu'on laisse l'accouplement se prolonger plus longtemps.

M. Durand croit qu'il faut attacher une certaine importance au produit mâle — chez l'animal comme chez l'homme.

Ambroise Paré avait remarqué la transmission de la gemellité par l'homme; aujourd'hui on s'occupe exclusivement des ovules et nullement du sperme; c'est être, probablement, trop exclusif.

M. Lesbre rappelle que *M. de Quatrefages* a cité des cas où la gemellité était héréditaire par les hommes. Cet auteur a eu des observations de familles où les jeunes gens trouvaient difficilement à se marier, vu le fait de leurs ascendants d'être ce qu'on pourrait appeler des spécialistes en naissances doubles.

M. Cornevin rapproche ce fait de la faculté laitière se transmettant par le mâle.

La chèvre de Malte donne une grande quantité de lait; celle du Mont-d'Or beaucoup moins. Si on accouple un bouc de Malte avec une chèvre du Mont-d'Or, la chèvre métis qui naît donne beaucoup plus de lait qu'une chèvre non métis.

COMMUNICATION

M. Aug. Verrière, archiviste, donne lecture d'une communi-

cation de M. Savoye, membre correspondant sur le *Folk lore* (préjugés populaires) du Beaujolais¹.

Après une courte discussion sur la communication de M. Savoye, la séance est levée à 6 heures trois quarts.

L'un des secrétaires : Lucien MAYET.

¹ Ce mémoire sera publié ultérieurement.